



Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements

Seizième session

Genève, 29 et 30 janvier 2019

Rapport du Groupe d'experts chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements sur sa seizième session

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Participation	1–4	2
II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)	5	2
III. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : présentation d'initiatives menées sur les plans national et international (point 2 de l'ordre du jour)	6–11	2
IV. Partenaires et contributions attendues (point 3 de l'ordre du jour)	12–14	3
V. Débat sur le rapport final du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)	15–21	3
VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)	22–23	5
VII. Date et lieu de la prochaine session (point 6 de l'ordre du jour)	24	5
VIII. Résumé des principales décisions prises (point 7 de l'ordre du jour)	25	5



I. Participation

1. Le Groupe d'experts (WP.5/GE.3) chargé d'étudier les effets des changements climatiques sur les réseaux et nœuds de transport internationaux et l'adaptation à ces changements a tenu sa seizième session les 29 et 30 janvier 2019 sous la présidence de M. J. Kleniewski (Pologne).
2. Ont participé des représentants des États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) ci-après : Allemagne, Canada, Danemark, Finlande, France, Pays-Bas, Pologne et Roumanie.
3. Des représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient présents à la réunion : CNUCED et OMM.
4. À l'invitation du secrétariat, un expert de l'Université de l'Égée a participé à la session.

II. Adoption de l'ordre du jour (point 1 de l'ordre du jour)

Documentation : ECE/TRANS/WP.5/GE.3/31.

5. Le Groupe d'experts a adopté son ordre du jour.

III. Changements climatiques et réseaux et nœuds de transport internationaux : présentation d'initiatives menées sur les plans national et international (point 2 de l'ordre du jour)

Documentation : document informel n° 6, document informel n° 7, document informel n° 8, document informel n° 9, document informel n° 10, document informel n° 11, document informel n° 12, document informel n° 13, document informel n° 14, document informel n° 15, document informel n° 17, document informel n° 18.

6. Le Groupe d'experts a examiné des exemples précis de travaux nationaux à inclure en tant qu'études de cas dans son rapport final. Deux types de contribution ont été passés en revue. Premièrement, l'examen a porté sur les documents informels n°s 6 (Allemagne), 7 (Canada), 8 (Pologne), 9 et 10 (France) et 14 et 15 (Pays-Bas). Ces documents donnent des informations générales sur diverses initiatives d'adaptation aux changements climatiques dans le domaine des transports prises par les autorités à différents niveaux (document informel n° 7), sur les activités générales d'adaptation des infrastructures aux changements climatiques (document informel n° 14), sur le plan national d'adaptation aux changements climatiques (document informel n° 9) et sur les approches permettant d'évaluer les effets potentiels des changements climatiques sur les réseaux et nœuds d'infrastructure (documents informels n°s 6, 8, 10 et 15). Deuxièmement, les documents informels n°s 11 (Canada), 12 (Finlande) et 13, 17 et 18 (Allemagne), dans lesquels sont évaluées les incidences socioéconomiques des changements climatiques, ont été examinés.

7. En ce qui concerne le premier type de contribution, le Groupe d'experts a demandé aux experts de l'Allemagne, de la Pologne, de la France et des Pays-Bas d'adapter autant que possible leurs documents (n°s 6, 8, 10 et 15) à la structure suivante : a) brèves informations sur le cadre national servant de base aux évaluations des effets des changements climatiques sur les infrastructures ; b) processus d'évaluation ; c) méthodes d'évaluation ; et d) conclusions et perspectives. Les contributions actualisées devraient être présentées à la dix-septième session en tant que documents officiels.

8. Le Groupe d'experts a en outre demandé au Canada d'élaborer une contribution sur une approche canadienne de l'évaluation des incidences des changements climatiques sur les moyens de transport et de soumettre cette contribution à la prochaine session en tant que document informel.

9. S'agissant du deuxième type de contribution, le Groupe d'experts a demandé au Canada et à la Finlande de soumettre leurs études de cas, respectivement sur les routes d'hiver et sur les nouvelles directives concernant l'entretien hivernal des routes, à sa prochaine session en tant que documents officiels. Il a en outre demandé à l'Allemagne de mettre à jour ses études de cas sur les étiages du Rhin, sur l'influence des conditions météorologiques et climatiques extrêmes sur les flux de circulation – scénario de simulation de crise sur le Rhin moyen – et sur les répercussions sur le canal de Kiel, en donnant davantage de détails sur les incidences socioéconomiques, et de soumettre ces études de cas, une fois prêtes, à sa dix-septième ou dix-huitième session, en tant que documents officiels.

10. Le Groupe d'experts a en outre demandé au Canada d'envisager de réaliser une étude de cas sur les aspects technologiques des routes utilisables toute l'année construites dans les zones de pergélisol et sur les incidences socioéconomiques connexes des changements climatiques sur ces routes. L'Allemagne et la Pologne ont été invitées à envisager d'élaborer des études de cas sur l'évaluation des conséquences des changements climatiques dans le contexte des procédures obligatoires d'évaluation des incidences des projets d'infrastructure sur l'environnement dans la région de l'Union européenne.

11. Enfin, le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de prendre contact avec les experts qui avaient participé aux sessions précédentes, par exemple ceux de l'Australie, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie et de l'Islande, afin qu'ils envisagent de réaliser une étude de cas sur les incidences socioéconomiques des changements climatiques sur les infrastructures de transport dans leur pays.

IV. Partenaires et contributions attendues (point 3 de l'ordre du jour)

12. La CNUCED a informé le Groupe d'experts de travaux sur une compilation de pratiques concernant l'adaptation des infrastructures de transport des zones côtières aux changements climatiques.

13. La CNUCED a en outre fait savoir au Groupe d'experts qu'elle préparait une réunion spéciale informelle d'experts chargée d'examiner les incidences des changements climatiques sur les transports et, en particulier, les moyens de faire progresser les travaux sur l'adaptation des transports aux changements climatiques. Cette réunion devrait se tenir à Genève les 9 et 10 avril 2019.

14. Le Groupe d'experts a pris note des renseignements fournis et a prié la CNUCED de lui communiquer son prochain rapport (compilation de pratiques) par l'intermédiaire du secrétariat de la CEE et de le tenir informé des résultats de la réunion du groupe informel d'experts.

V. Débat sur le rapport final du Groupe d'experts (point 4 de l'ordre du jour)

Documentation : document informel n° 1, document informel n° 2, document informel n° 4, document informel n° 5, document informel n° 16.

15. Outre les contributions examinées au titre du point 3, le Groupe d'experts s'est penché sur les contributions fournies lors de la présente session pour constituer les sections des chapitres 1 et 2 du rapport final. En particulier, il a examiné le document informel n° 1 sur les incidences des changements climatiques sur les transports et le document informel n° 2 sur les tendances et les projections des changements climatiques, tous deux établis par M. Velegarakis de l'Université de l'Égée. Le Groupe d'experts a également examiné le document informel n° 4 sur les principaux réseaux et nœuds de transport dans la région de la CEE et le document informel n° 5 présenté pendant la session, dans lequel sont proposés des facteurs climatiques spécifiques pour lesquels une évaluation devrait être effectuée afin de déterminer les zones potentiellement plus exposées aux changements climatiques. Le document informel n° 3 n'a pas été distribué en raison de circonstances imprévues.

16. À l'issue d'un bref débat, le Groupe d'experts a demandé que les documents informels n^{os} 2 et 4 soient actualisés. Le document informel n^o 2 devrait être rendu plus compact par une restructuration de sa section sur les tendances des changements climatiques. Les axes des liaisons de transport Europe-Asie et l'analyse générale des réseaux devraient être ajoutés au document informel n^o 4. Pour l'analyse, ce document devrait être lié, dans la mesure du possible, aux études de cas des pays ou aux informations fournies dans le questionnaire. Il devrait en outre traiter des principaux ports maritimes, en les présentant. Le Canada a été invité à fournir au secrétariat des données géocodées sur ses principaux réseaux et nœuds de transport (qui peuvent aussi comprendre des aéroports et des ports maritimes). Le Groupe d'experts a également demandé que ces documents soient présentés à la dix-septième session en tant que documents officiels.

17. En ce qui concerne le document informel n^o 5, le Groupe d'experts est convenu que la section du rapport final consacrée au repérage des zones particulièrement exposées aux changements climatiques devrait tenir compte de facteurs climatiques tels que les vagues de chaleur, les fortes pluies et les crues éclair, les inondations, le dégel du pergélisol et le faible débit fluvial. Ces facteurs climatiques devraient être évalués selon la méthode établie et à l'aide des variables fournies dans le tableau ci-dessous, utilisées comme indicateurs.

<i>Facteur climatique</i>	<i>Variable indicative</i>	<i>Réseau</i>
Vague de chaleur	WSDI, Warm spell duration index (indice de durée des vagues de chaleur) : nombre annuel de jours avec au moins six jours consécutifs où TX > 90 ^e centile	Réseaux routier et ferré
Fortes pluies/crués éclair	R20mm (nombre annuel de jours où pr > 20 mm)	Réseaux routier et ferré
Inondation	Rx5 jours (quantité maximale de précipitations (pr) consécutives sur cinq jours)	Réseaux routier et ferré
Dégel du pergélisol	ID, Number of icing days (nombre de jours de gel) : nombre annuel de jours où TX (température quotidienne maximale) < 0 °C	Réseau routier
Chaleur sur rails	Jours tropicaux 30 degrés (SU, Number of summer days (nombre de jours d'été) : nombre annuel de jours où TX (température quotidienne maximale) > 30 °C)	Réseau ferré
Faible débit fluvial	Précipitations annuelles et jours secs consécutifs	Voies navigables

18. Le secrétariat a été prié d'appliquer, en coopération avec l'OMM et le Climate Service Center Germany, la méthode établie et d'établir, pour la prochaine session, un document informel contenant des cartes avec indication des changements, combinant celles-ci avec les cartes de risque actuelles pour la période de référence, afin d'indiquer les zones potentiellement plus exposées et leurs déplacements spatiaux futurs, et présentant une brève analyse. Ce document devrait également décrire brièvement la méthode utilisée pour déterminer les zones susceptibles de présenter un risque plus élevé.

19. Le secrétariat a en outre été prié de prendre contact avec le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne pour examiner les données du CCR relatives aux projections d'inondations mondiales en vue d'utiliser éventuellement ces données dans le rapport final du Groupe d'experts. En outre, les données relatives à l'élévation du niveau de la mer devraient être examinées avec le CCR et utilisées dans le rapport pour évaluer les incidences sur les ports maritimes.

20. Le Groupe d'experts a ensuite examiné le document informel n^o 16 contenant l'analyse des réponses au questionnaire de 2016 sur l'adaptation aux changements climatiques. Il est convenu que les chiffres analysant les réponses à 15 questions (en chiffres absolus) devraient être joints en annexe au rapport final. En outre, les informations spécifiques recueillies au moyen des questionnaires devraient faire l'objet de renvois, le cas échéant, dans les sections pertinentes du rapport final.

21. Enfin, le Groupe d'experts a demandé au secrétariat de compiler toutes les contributions disponibles et de présenter un projet de rapport final, afin de pouvoir examiner les éventuelles lacunes et convenir des ajouts nécessaires à la dix-septième session.

VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

22. Compte tenu du caractère unique des travaux du Groupe d'experts parmi les différents organes de l'ONU et dans la perspective de la poursuite de ces travaux hautement spécialisés, le secrétariat a présenté aux experts, pour examen, une proposition de projet. Les principaux objectifs de ce projet sont de renforcer le secrétariat en lui adjoignant un expert de l'adaptation aux changements climatiques dans les transports et d'assurer le financement des dépenses opérationnelles au cours de la troisième phase des travaux, qui devrait être axée, entre autres, sur la sensibilisation des pays à ces questions, l'application de la méthode-cadre et la participation à des réunions mondiales en vue de promouvoir les travaux du Groupe d'experts. Pour lancer le projet, le secrétariat inviterait les gouvernements à envisager :

a) De détacher un expert de haut niveau (contribution en nature) auprès du secrétariat de la CEE pour une période maximale de trois ans, afin d'appuyer les travaux sur l'adaptation aux changements climatiques dans les transports ; et

b) D'offrir un financement de l'ordre de 25 000 dollars par an pour couvrir les dépenses opérationnelles liées au détachement (y compris les coûts administratifs et les frais de voyage) et faciliter les activités pratiques avec les pays concernant la méthode-cadre et la promotion des travaux du Groupe d'experts.

23. Le secrétariat a exprimé l'espoir que les gouvernements répondraient favorablement à son appel et appuieraient le projet. Le Groupe d'experts a pris note de ces informations.

VII. Date et lieu de la prochaine session (point 6 de l'ordre du jour)

24. Le Groupe d'experts a été informé que sa dix-septième session se tiendrait en principe à Genève les 24 et 25 avril 2019. La dix-huitième et dernière réunion prévue dans le cadre du mandat actuel se tiendra les 6 et 7 juin 2019.

VIII. Résumé des principales décisions prises (point 7 de l'ordre du jour)

25. Le Président a présenté brièvement, avec l'aide du secrétariat, les principales décisions prises à la seizième session.
